

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

entre l'établissement COLLEGE SIMONE DE BEAUVOIR,
l'académie de Grenoble et le département de l'Isère

2017 – 2021

Insérer Logo

établissement

SOMMAIRE

Préambule	2
1 Diagnostic.....	3
1/ Eléments de contexte	3
2/ Points d'appui et d'amélioration	3
3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès	4
2 Objectifs stratégiques	5
3 Leviers stratégiques.....	6
4 Accompagnement (autorité académique et département).....	7
5 Durée du contrat.....	8
Annexe : les indicateurs.....	9

PREAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Isère, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et le Département s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des collèges, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et le Département de l'Isère pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un document d'aide au diagnostic établissement (DADE) qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le collège et sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties.

Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ ELEMENTS DE CONTEXTE

Situé dans la vallée du Grésivaudan, au cœur d'un bassin professionnel dynamique, le collège S.De Beauvoir (classé en catégorie A) est situé à Crolles, ville de 8 500 habitants à 15 kms de Grenoble.

Sur cette commune se situe STMicroelectronic qui compte un effectif de près de 4 000 salariés.

Construit en 1985, le collège se présente sous la forme de plusieurs bâtiments dont un neuf, ouvert en 2008 et dans lequel on trouve, entre autre, deux grandes salles informatiques ainsi qu'une grande salle polyvalente.

Un préfabriqué ancien et dégradé héberge les élèves de l'IME de Theys.

A la rentrée 2016, le collège compte 603 élèves dont le recrutement se fait deux communes : Crolles et Lumbin.

Près de 90 % des élèves est demi-pensionnaire. Une centaine d'élèves vient en transport scolaire.

2/ POINTS D'APPUI ET D'AMELIORATION

- Etablissement bien équipé - Collège à taille humaine ;
- Une population scolaire issue des catégories socio - professionnelles favorisées (proportion très supérieure à la moyenne académique) ;
- Des parents d'élèves très investis dans la scolarité de leurs enfants.
- Une bonne inclusion scolaire dans les classes des élèves issus du dispositif ULIS ; une inclusion travaillée et discutée
 - Un partenariat renforcé avec les acteurs extérieurs ;
 - Un travail approfondi et individualisé sur l'orientation ;
 - Une orientation concertée et choisie pour les élèves les plus en difficultés scolaires ;
- L'intervention du dispositif relais à destination des élèves décrocheurs
- Très peu d'élèves de 3ème sans solution fin juin ;
- 90 % des élèves obtiennent leur 1er voeu en fin de 3eme ;
- 79.2% de passage en 2de GT de 79.2 % - peu de redoublement en fin de 2de
- 97 % de réussite au DNB dont près de 72 % avec mention.
- Une équipe d'enseignants stable et expérimentée(ancienneté moy. de 10 ans)
- Après un démarrage difficile, le travail sur la réforme a obligé à une véritable réflexion collégiale ;
- des demandes de stages de plus en plus en lien avec l'interdisciplinarité, la réussite éducative et le numérique;
- Le projet « tablettes numériques en 5eme » devrait être un levier pour l'évaluation des compétences et la différenciation pédagogique ;
- Le VAC du projet d'établissement est bien développé ;
 - Un dispositif sportif handball dynamique ;
- Des actions communes avec les écoles de secteur et une bonne collaboration avec les

- acteurs de la commune permettent une liaison école-collège assez conviviale ;
- les enseignants s'approprient l'heure hebdomadaire de concertation inscrite à l'emploi du temps qui doit être pérennisée
 - Un climat scolaire serein avec une majorité d'élèves respectueux des règles de vie ;
 - Un partenariat actif avec la mairie de Crolles et qui se développe avec la Communauté de Communes du Grésivaudan ;
 - Une vie scolaire qui fonctionne bien avec une équipe d'AED formée efficace et bien encadrée.
 - Un CVC créé en novembre 2015, qui se montre actif et investi, permettant de fédérer des élèves autour de projets ;
 - Une Association Sportive dynamique où l'on compte près de 33 % d'élèves licenciés ;
 - Des actions menées par le CESC cohérentes avec le besoin identifié de découvrir la différence et de mieux l'accepter, dans le cadre de partenariats solides ;
 - un F.S.E qui propose des activités variées sur la pause méridienne, assurées par des intervenants rémunérés et/ou bénévoles et de clubs animés par des élèves eux-mêmes (échecs, origamis, jeux de société,...)

3/ PROBLEMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET AXES DE PROGRES

- Un collège vieillissant,
- Un sentiment d'appartenance peu développée (élèves et personnels)
- Des intolérances entre élèves;
- Des solutions d'orientation vers le privé en 4ème ;
- Un écart de plus de 24 points entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des élèves issus de PCS défavorisées (8.7 points au niveau académique) ;l'établissement n'apporte pas actuellement de réponses adaptées à ces élèves.
- Un élitisme latent, boosté par les parents ;
- Une petite frange d'élèves marginalisés, par contraste avec l'ensemble de la population scolaire et qui se trouve en grande difficulté scolaire et en mal-être;
- Les équipes pédagogiques peinent encore à fixer des objectifs personnalisés en adéquation avec les différents profils des élèves;
- Une réticence des enseignants à travailler en équipes disciplinaires et inter-disciplinaires; des enseignants ancrés dans leurs habitudes et un numérique difficile à mettre en place;

La problématique de l'établissement réside dans une évolution pédagogique qui permettrait une prise charge pédagogique :

- répondant aux différents profils d'élèves pour une meilleure réussite
- fédérant les élèves entre eux pour favoriser le bien-être de chacun avec tous

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

- **La différenciation pédagogique au service de tous**
 - Répondre au problème posé par le différentiel de valeur ajoutée entre les CSP favorisées et défavorisées (DNB)
 - Répondre aux besoins des élèves en difficulté scolaire (être bien dans sa scolarité et atteindre le socle commun de compétences)
 - Permettre aux élèves en réussite scolaire de s'épanouir tout en limitant la pression scolaire
 - Développer les usages numériques pour une meilleure différenciation pédagogique
 - Développer l'évaluation par compétences

- **Je suis acteur de mon collège**

Développer le sentiment de l'ensemble de la communauté éducative à l'entité collège.
Pour les élèves :
Créer des temps forts générateurs de fierté : rencontres sportives, culturelles, cérémonies,...

Faire du collège un lieu d'épanouissement, un lieu de construction de la citoyenneté ou l'expérience individuelle contribue à la construction du groupe ;

Pour les personnels :
S'associer à la conceptualisation, à l'organisation et au déroulement de ces temps forts

Pour les parents :
Comprendre que ces temps forts ont un impact sur le bien-être de l'élève et sur le développement de ses compétences

- **Favoriser les continuités de parcours des élèves dans un contexte ouvert**
 - Meilleure connaissance des problématiques des élèves arrivants afin de remédier plus rapidement à leurs difficultés en associant mieux les équipes pédagogiques ;
 - Meilleure transmission des informations aux collègues de lycées ;
 - Créer des occasions pour faire venir les élèves de CM2 au collège ;
 - Créer des partenariats avec les lycées généraux et professionnels

3 LEVIERS STRATEGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et le Département. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

1 / La différenciation pédagogique au service de tous les élèves

- Développer les usages numériques pour une meilleure différenciation pédagogique
- Développer l'évaluation par compétences et l'évaluation par le LSU
- Faire évoluer l'organisation pédagogique avec l'AP
- Développer la pédagogie de projet via les EPI
- Mieux intégrer les ressources du CDI dans les pratiques professionnelles

2 / Je suis acteur de mon collège

- S'appuyer sur les expériences individuelles pour favoriser la construction du groupe, développer l'entraide et l'autonomie des élèves
- Développer la citoyenneté via le parcours citoyen
- Valoriser les réussites des élèves, leurs talents et leur curiosité

3 / Favoriser les continuités de parcours des élèves

- Développer les liaisons école-collège-lycée
- Faire vivre la liaison cycle 3 avec l'accueil des CM2
- Positionner les élèves à l'entrée en 6ème
- Créer des partenariats avec les lycées généraux et professionnels

4 ACCOMPAGNEMENT (AUTORITE ACADEMIQUE ET DEPARTEMENT)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

-
-
-
-

Département

-
-
-
-

5 DUREE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

A _____, le _____

Le chef d'établissement,

Le Recteur de l'académie
de Grenoble

Le Président du département
de l'Isère

ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif : La différenciation pédagogique au service de tous

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Ecart de réussite CSP+/CSP- au DNB	24	12
Maintien du taux de réussite au DNB	90	90

Objectif : Je suis acteur de mon collège

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre de temps forts	2	5
Taux d'élèves prenant appui sur le parcours citoyen à l'oral du DNB	0	15
Nombre d'élèves qui participent à l'élaboration des actions du CVC	7	15

Objectif : Favoriser les continuités de parcours des élèves dans un contexte ouvert

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Nombre d'occasions de venir au collège pour un élève de CM2	2	4
Nombre d'actions impliquant l'élève dans la continuité du cycle 3	2	4

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.